

Abattoir d'Alès : le triple scandale



Les révélations de l'association L214 sur l'abattoir d'Alès ne peuvent que conforter l'action de Vigilance Halal qui tente d'alerter sur les problèmes que pose l'abattage halal en termes de santé publique et de protection animale.

Comme dans les autres affaires, trois réflexions s'imposent :

1) à l'évidence l'introduction dans un abattoir du mode opératoire halal, comme c'est le cas à Alès, accoutume le personnel à l'indifférence à la souffrance animale et au mépris de l'hygiène élémentaire

2) la carence des services de l'Etat, en l'occurrence la DDPP, censée contrôler et verbaliser, est non moins évidente. Incompétence ? Manque de moyens ? Crainte de représailles ? Complaisance ?

3) Vigilance halal ne peut que regretter l'épreuve supplémentaire qu'est pour les éleveurs, déjà malmenés, la fermeture de l'abattoir. Toutefois ce peut être pour eux

l'occasion de réexaminer les procédés que les organisations professionnelles les ont convaincus d'adopter. La rentabilité par l'élevage concentrationnaire en la commercialisation de masse, l'abattage rituel conduit dans des impasses.

L'association L214 se voue à la suppression pure et simple des abattoirs et à la promotion d'un végétarisme extrême.

Vigilance halal, qui pour sa part s'en tient de façon pragmatique à demander la suppression des dérogations à l'abattage rituel, l'application des règlements et à souhaiter d'y voir largement appliqués les travaux du Pr Temple Grandin de l'Université du Colorado qui ont fait leurs preuves aux Etats-Unis, n'en salue pas moins la contribution qui vient d'être apportée à la cause.

Alain de Peretti